

tre dépêche j'ai remis la commission à Mr de Villeray qui a fait, cette année, la recette du dix pour cent, par où vous reconnaitrez ma prompte obéissance, et que je n'ai aucune peine à tout ce que vous ordonnerez.

“Comme il n'est pas content de l'arrêt qu'on a donné sur sa réception, il m'a demandé de lui permettre de passer en France où il ne manquera pas de vous alléguer l'injustice que Mr de Courcelles lui a faites de l'ôter du Conseil de son autorité et sans le consentement de Mr l'évêque, mais c'est à Mr de Courcelles à vous rendre compte des raisons qu'il a eues pour cela et que j'ignore. Tout ce qui est de ma connaissance, est que le registre du Conseil, dont je vous envoie copie cotté C., porte que les cinq conseillers qui le composent, ont été établis du consentement mutuel de Mr de Courcelles et de Mr l'évêque; que l'acte de rétablissement du Conseil qui se fait tous les ans, aux premiers jours de l'année, est signé de Mr de Courcelle et de Mr de Bouteroue lors intendant et qu'il est spécialement marqué qu'il n'est point signé de Mr l'évêque parce qu'il était malade; que les gouverneurs précédents ont plusieurs fois changé de conseillers suivant les termes de l'Edit de création qui porte qu'ils seront tous les ans changés ou continués; qu'il y a cinq ans que le Conseil subsiste dans le même état où il est, à la réserve de deux conseillers que j'y ai mis depuis que je suis gouverneur, par le retour en France d'un de ceux qui l'était et la mort d'un autre, que le sieur de Tilly y a toujours eu la première place, qui est un vieux gentilhomme de 60 ans et le seul peut-être de cette qualité qui se soit venu habiter en ce pays, dans les commencements de la colonie, qu'il y a apporté beaucoup de bien dont il a perdu une grande partie dans la guerre des Iroquois qui le pillèrent, qu'il se trouve présentement chargé de quinze enfants tous vivants, qu'il est apparenté de toutes les personnes les plus considérables du pays et que, dans le temps qu'il pourrait espérer quelques gratifications il est à la veille de recevoir une grande mortification, se voyant obligé de descendre d'un degré et peut-être